

Dossier suivi par :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02 35 52 49 75
Mèl : martine.cheron@insee.fr

Rouen, le 23 mars 2017

Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02 31 45 72 88
Mèl : philippe.lemarchand@insee.fr

**Pendant la crise, la moitié de la baisse de l'emploi supportée
par les formes particulières d'emploi**
Insee Analyses Normandie N°27

En 2013, la place des emplois de forme particulière - contrats à durée déterminée, intérim, apprentissage et emplois aidés - est similaire en Normandie à la moyenne des régions de province. En Normandie, 229 000 salariés occupent un emploi de forme particulière parmi les 1 166 000 salariés des secteurs privé et semi-public, soit un sur cinq. La région se positionne cependant au 2^e rang, aussi bien pour le recours à l'intérim qu'aux emplois aidés. Les formes particulières d'emploi sont davantage utilisées dans l'Eure : l'intérim y est plus utilisé, notamment par l'industrie, qui représente 30 % des heures salariées totales dans le département et 60 % des heures d'intérim.

Entre 2008 et 2013, période marquée par la crise économique survenue en 2008-2009, le recours à ces formes d'emploi s'est replié. Celles-ci ont supporté la moitié de la baisse de l'emploi au cours de cette période. Forme d'emploi très réactive à la conjoncture, l'intérim a connu le plus fort recul. La diminution de l'emploi liée au repli de l'activité économique a plus porté sur les formes particulières d'emploi dans les secteurs de la construction et du commerce. Dans la construction, 40 % de la baisse de l'emploi provient des FPE. Les formes particulières absorbent la moitié de la baisse de l'emploi dans l'Orne, l'Eure et la Seine-Maritime. La Manche constitue le seul département normand où l'emploi stable progresse entre 2008 et 2013. Le recul de l'intérim et de l'apprentissage y est plus que compensé par la progression des CDD.

Les intérimaires, plutôt des hommes, des jeunes et des ouvriers
Insee Analyses Normandie N°28

Forme d'emploi répondant à des besoins de main d'œuvre de très court terme, l'intérim est plus présent en Normandie qu'au niveau France métropolitaine. En Normandie, le travail intérimaire représente 3,3 % de l'ensemble des heures travaillées dans les secteurs privé et semi-publics. L'économie normande est en effet orientée vers l'industrie et la construction, secteurs les plus utilisateurs de l'intérim. Le recours à l'intérim est, d'une manière générale, plus fréquent dans les territoires où ces activités sont les plus implantées.

Au-delà de sa place dans le système productif, l'intérim est ciblé sur certains profils de salariés et a une influence sur leurs conditions de vie. Du fait des secteurs d'activité et de la nature des postes pourvus par ces contrats, le travail temporaire concerne plus particulièrement les hommes, les jeunes et les ouvriers. En effet, 81 % des intérimaires sont ouvriers, contre 35 % des salariés en emploi stable. Les intérimaires sont moins diplômés. Leurs contrats étant courts, l'accès à la propriété est moins fréquent que chez les salariés en emploi stable. Les jeunes intérimaires vivent d'ailleurs plus souvent chez leurs parents que les jeunes en emploi stable.

L'insertion sur un contrat à durée indéterminée est difficile, plus encore depuis la crise de 2008-2009.

Ces deux études ont été réalisées en partenariat entre la Direccte et l'Insee de Normandie.

Consultez gratuitement ces études sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr